

# LA LETTRE EN CAMPAGNE

FIN DU VOTE :  
le 31 Janvier  
à 23h59



N°6 - 29 janvier 2019 - AVANÇONS ENSEMBLE LES PIEDS SUR TERRE

EDITO

## TOUS LES 6 ANS !

Dans quelques jours, il sera trop tard.

Trop tard pour choisir les femmes et les hommes qui vous représenteront à la Chambre d'agriculture.

Trop tard pour se positionner sur le projet déployé pendant les 6 prochaines années.

Trop tard pour voter tout simplement.

**Alors sans plus attendre, votez.**

Votez pour des listes JA76+FNSEA76 qui portent un projet agricole ambitieux, crédible, volontaire, décidé à agir plutôt que de subir, à redonner de la fierté aux agriculteurs.

Nous avons la chance de disposer, avec la Chambre d'agriculture, d'un outil piloté par des professionnels agricoles et capable de prendre de vraies orientations pour notre agriculture.

On a tous quelque chose à dire sur la Chambre d'agriculture, alors disons le maintenant pour ne pas avoir à le regretter pendant 6 ans.

PATRICE FAUCON, PRÉSIDENT DE LA FNSEA76

GUILLAUME CABOT, PRÉSIDENT DE JA76

## JA+FNSEA remportent le bras de fer face aux associations animalistes .

Dans le projet de loi sur la réforme de la justice, les parlementaires avaient adopté une disposition qui imposait des sanctions immédiates en cas de mauvais traitements envers les animaux domestiques. Par contagions, une vidéo prise dans un élevage ou un abattoir puis transmise à l'administration aurait pu donner lieu à une amende forfaitaire immédiate. Grâce à la mobilisation de JA+FNSEA, le Gouvernement a fait supprimer cette mesure qui aurait pu conduire de fait à un véritable harcèlement juridique des éleveurs par certaines associations.

## PPA - Réduire drastiquement les populations de sangliers.

Dans un communiqué de presse, la FNSEA, JA et la Fédération Nationale Porcine, appellent tous les acteurs du dossier, et notamment les chasseurs à la responsabilité. A un mois de la clôture générale de la chasse, les dégâts de sangliers demeurent totalement insupportables pour les agriculteurs victimes et témoignent d'une surpopulation avérée amplifiant le risque sanitaire. Le temps presse car le risque sanitaire lié au risque de PPA est trop grand ! Nous demandons donc aux chasseurs, comme l'a affirmé le ministre de l'Agriculture lors de son déplacement dans les Ardennes le vendredi 11 janvier, d'assurer instamment leur mission de régulation et de prévention des dommages, sans attendre que des décisions administratives l'imposent. Il serait alors trop tard !

## Le dessin de la semaine



**Pétition pour un étiquetage de l'origine des produits transformés.** Grace à la mobilisation de JA+FNSEA, l'expérimentation française de l'étiquetage de l'origine du lait, du lait incorporé dans des produits laitiers et des viandes utilisées comme ingrédients dans des produits transformés lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour 2 ans, a été renouvelée jusqu'au 31 mars 2020. Pour la suite, on connaît les réticences de la Commission, soutenue par certains Etats membres, à légiférer sur ce sujet. C'est pourquoi, La FNSEA a décidé avec la Coldiretti (organisation italienne) et d'autres partenaires de lancer au niveau européen **une Initiative Européenne des Citoyens** pour faire pression sur la Commission européenne concernant l'enjeu de la transparence de l'origine des produits. La règle est de rassembler 1 million de signatures, issues de 7 pays différents en 1 an.

**Grand débat - Prenons la parole.** Comme les élections Chambre, la participation au Grand Débat National est l'occasion pour les agriculteurs de faire entendre leurs revendications et d'apporter leurs contributions à la vie démocratique. Accédez à la plateforme et déposez vos contributions : <https://granddebat.fr/pages/bienvenue-sur-lespace-de-contributions>. De son côté, JA+FNSEA préparent des contributions écrites qui seront remises au Gouvernement dans le courant du mois de février.

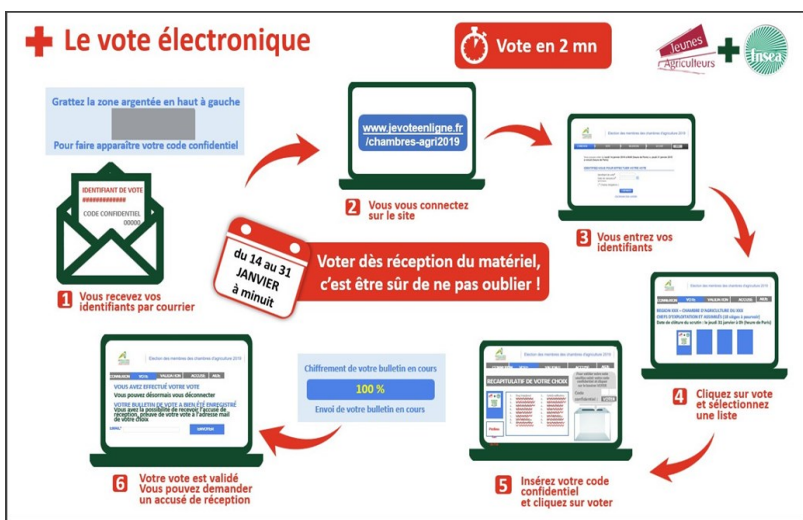
**Chaque voix compte. Retour sur le mode de scrutin.** Pour rappel, les membres de la Chambre d'agriculture sont élus à partir de liste départementale à un tour selon deux modes de scrutin notamment pour les chefs d'exploitation : d'une part un scrutin majoritaire (la liste en tête capte 50% des sièges) et d'autre part un scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste (une fois la part des sièges attribués à la liste en tête, le solde est réparti à la proportionnelle) .

**Concrètement, plus une liste a de voix, plus elle a de sièges. Alors n'attendez plus, votez JA76+FNSEA76**

**Accédez à la plateforme de vote en ligne !**



**VOTEZ EN LIGNE**  
Accédez à la plateforme de vote en ligne



## ACQUIS ET ACTIONS SYNDICAUX



**Développement de nouvelles filières en Normandie : sarrasin, lentille, malt, colza érucique**

**Lancement par Avril d'Oléo 100, carburant 100% français et végétal**

**Création de la plateforme FeedMarket.fr, plateforme de vente de tourteaux et d'huile pour l'alimentation animale**

**Loi alimentation : encadrement des promotions, seuil de revente à perte, construction du prix en marche avant, basée sur les coûts de productions**

Élections Chambres d'agriculture

du 14 au 31 janvier 2019

#LESPIEDSSURTERRE

